

AR PREFECTURE

017-211702915-20171109-2017_11_11-DE
Regu le 14/11/2017

DEPARTEMENT DE
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHELLE

COMMUNE DE PUILBOREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEL 2017/11/11

L'an deux mil dix-sept, le neuf du mois de Novembre à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain DRAPEAU, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Etaient présents : Messieurs et Mesdames, Alain DRAPEAU, Maire, Martine RICHARD, Nicole ROUCHÉ, Marcel TRUCHOT, Hervé DE BLEECKER, Marc LE MÉNER, Bernadette MARCHAIS, Adjoint, Evelyne GENTET, Corinne MARSH, Sabine GERVAIS, Catherine ROY, Olivier NERRAND, Jérôme CATEL, Frédérique LETELLIER, Brigitte BESNARD, Sylvaine MARTIN, Jocelyne ROCHETEAU, Lionel FRANCOME, Karine POIRIER, Stéphane ROBINET, Maurice GALERNEAU, Anne-Michèle MAREC Conseillers Municipaux.

Excusés : M. Guy DANTO (pouvoir à B. MARCHAIS)
Mme Valérie EL MARBOUH (pouvoir à M. RICHARD)
M. Mickaël FOUCHIER, (pouvoir à C. MARSH)
M. Michaël TONDUT (pouvoir à S. GERVAIS)

Absents : M. Benjamin BLOT
M. Didier PROUST
M. Christian GUEHO

Secrétaire de séance : Mme Sylvaine MARTIN

Secrétaire auxiliaire : M. Pascal RAUTUREAU

Date de convocation : 2 Novembre 2017

Exprimés : 26

OBJET : INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES, DES PLANS D'EAU ET DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL – APPROBATION DU RECENSEMENT

Rapporteur : A. DRAPEAU

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 5 février 2015, la Commune s'est engagée dans l'inventaire des zones humides de son territoire dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) mené par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

AR PREFECTURE

017-211702915-20171109-2017_11_11-DE
Reçu le 14/11/2017

Cette étude répond également aux exigences du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (S.D.A.G.E.) du bassin Loire-Bretagne qui impose la réalisation d'inventaire des zones humides. Elle a mobilisé des financements extérieurs de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

L'Institution Interdépartementale du Bassin Sèvre Niortaise (I.I.B.S.N.), structure porteuse du S.A.G.E. Sèvre Niortaise, a élaboré un cahier des charges pour la réalisation de ces inventaires dont les modalités ont été validées par la Commission Locale de l'Eau.

Un groupe d'acteurs locaux, composé d'élus de la Commune, de représentants d'associations, de représentants socioprofessionnels, notamment d'agriculteurs, a été constitué. La composition de ce groupe avait été acté lors de la délibération du 5 février 2015.

Plusieurs réunions ont eu lieu afin de suivre et coordonner le travail :

Réunions	Ordre du jour	Date	Nombre de présents
1 ^{ère} réunion du groupe d'acteurs	Installation du groupe et présentation de la démarche d'inventaire	21/04/2015	14
2 ^{ème} réunion : Inventaire terrain	Présentation de la méthode de délimitation et caractérisation sur le terrain	20/05/2015	6
3 ^{ème} réunion : Restitution auprès du groupe d'acteurs locaux	Restitution des inventaires (atlas géographique)	16/06/2016	9

Tout au cours du processus d'inventaire, la Commune et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ont communiqué auprès de la population sur le dossier au travers d'exposition, d'affichage,

L'atlas provisoire de la cartographie des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau a été mis à disposition du public du 18 avril au 17 mai 2016, accompagné d'un registre pour y consigner des remarques.

L'inventaire de terrain, mené par le bureau d'études Biotope, n'a pas permis d'identifier de zones humides sur le territoire de la Commune de Puilboreau. Aucun habitat humide n'a été identifié et aucun sondage pédologique ne s'est révélé être caractéristique de zone humide. Au total, soixante-et-un sondages ont été réalisés et aucun d'entre eux n'a révélé de caractère de sols de zone humide.

Le rapport d'étude et de cartographie sera consultable sur le site internet de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle à l'adresse suivante : <http://www.agglo-larochelle.fr/plan-local-d-urbanisme-intercommunal#!inventaire-des-zones-humides>

AR PREFECTURE

017-211702915-20171109-2017_11_11-DE
Reçu le 14/11/2017

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve le recensement des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau tel qu'il est décrit à la cartographie ci-jointe
- donne pouvoir à Monsieur le Maire ou à son représentant de prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 14/11/17

Publié ou notifié le : 14/11/17

Le Maire

Fait à PUILBOREAU, le 13 Novembre 2017

Le Maire
Alain DRAPEAU



